

Plomodiern-Infos

#COVID-2019

COVID 19

Le pays fait face à la pandémie du Covid 19 depuis quelques semaines maintenant. Les premiers malades ont été diagnostiqués fin janvier. Au vu de la situation, le Président de la République a décidé de :

La **fermeture des écoles** et ce à compter du 16 mars. Les enfants (maternelle, primaire et collège) de parents travaillant dans le médical sont accueillis dans les établissements scolaires. De même la garderie de l'école publique sera maintenue en cas de besoin.

- Depuis le 17 mars midi, la population est confinée. Il nous est quand même possible de nous déplacer dans certaines circonstances. A chaque déplacement, vous devez vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire et indiquer la nature de votre déplacement. Vous trouverez des exemplaires à votre disposition au cabinet médical, à la pharmacie, à l'Intermarché et sur le site internet.
- Par arrêté préfectoral, les plages et sentiers côtiers sont interdits.
- Si vous employez du personnel à domicile, vous devez leur fournir, en tant qu'employeur, un justificatif de déplacement professionnel (disponible sur le site internet).

Depuis lundi 16 mars et par arrêté, la municipalité a fermé ses bâtiments communaux. En premier lieu, la salle de sports, la salle Jean Mignon, le centre nautique et les équipements sportifs et, mardi soir, il a été décidé de la fermeture de la mairie au public. **L'accueil téléphonique est malgré tout maintenu aux heures d'ouverture habituelles au 02 98 81 51 29. En cas d'urgence, vous pouvez contacter les numéros suivants : 06 80 04 74 93 ou le 07 84 05 92 75.**

CCAS : en cas de difficulté, le ccas est à votre écoute et peut vous apporter une aide. Vous pouvez joindre le service au 06 37 46 94 85 (Nicole Bourhis).

Certains habitants de Plomodiern se sont manifestés auprès de la mairie afin d'apporter une aide aux personnes isolées ou en difficulté. Merci pour cet élan de solidarité. En cas de besoin, nous ferons appel à leur service.

**Restez chez vous.
Vous sauvez des vies**

Pour toute information concernant le coronavirus,

vous pouvez appeler le numéro vert : 0800 130 000

si les symptômes apparaissent toux et/ou fièvre : appeler un médecin (médecin traitant ou téléconsultation), restez à votre domicile et isolez vous; si vous toussiez et avez de la fièvre et que vous avez du mal à respirer et/ou fait un malaise appeler le 15.

Si vous vivez avec un cas COVID 19, isolez vous et surveiller votre température deux fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires) . Pour tous, lavez vous les mains très régulièrement et tousser, éternuer dans votre coude, utiliser des mouchoirs jetables, tenez vous à distance.

Le cabinet médical maintient ses horaires habituels, les patients atteints de symptômes du Covid 19 seront pris en charge dans une salle séparément, les autres patienteront dans la salle d'attente de leur médecin.

Pharmacie : merci de respecter une règle simple, pas plus de 3 personnes à la fois à l'intérieur, Merci d'attendre à l'extérieur la distance d'au moins un mètre

PENSEZ AU PERSONNEL : TENEZ VOUS A DISTANCE

Marché du vendredi : Sur dérogation du préfet, le marché du vendredi est maintenu. Il est demandé à chacun de respecter les gestes barrières (**port de gants, garder la distance de 1, 50 m, ne pas se servir mais attendre que le commerçant le fasse**). Il vous est demandé de faire vos courses seul.

Possibilité de repas à emporter **Le Ménez-Hom (02 98 81 27 92), le Kreisker (02 98 26 31 79)**

Boulangerie : Ouverture tous les jours sauf les lundis de 7H00 à 13H00. Contact : **02 98 81 25 10**

La Poste : Fermeture de la poste de Plomodiern.

Le service déchets de la CCPCP vous informe : les bacs jaunes, ne sont plus collectés. Merci de garder plastiques et cartons chez vous. Les gants et masques de protection ainsi que les papiers hygiéniques (essui-tout et mouchoirs à usage unique, etc..) **doivent être déposés dans un sac poubelle fermé et dans les bacs verts. Surtout ne pas mettre de verre avec les ordures ménagères.**

Ramassage au bourg des ordures ménagères les jeudis semaines paires.

Secteur littoral (Lestrevet) : les jeudis semaines impaires.

Par contre, les déchetteries sont fermées. Nous vous demandons de **conserver vos déchets verts à domicile.**

Elections municipales du 15 mars 2020

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars 2020 à la salle communale. Au vu du contexte, les élus ont organisé cette journée en prenant en compte les directives de la Préfecture (sens circulaire dans la salle, mise à disposition de gel hydroalcoolique et désinfection des isolements). Les électeurs ont dans l'ensemble respecté les consignes. Deux listes ont déposé leur candidature :

- Michelle AUTRET « un nouveau souffle pour Plomodiern »
- Joël BLAIZE « Plomodiern ensemble »

Les électeurs se sont déplacés en nombre puisque sur 1979 inscrits, le dépouillement a enregistré 1124 votants soit près de 57% et, 1057 suffrages exprimés. Les listes ont obtenu les suffrages suivants :

1- Michelle AUTRET « Un nouveau souffle pour Plomodiern »	437 soit 4 élus
2- Joël BLAIZE « Plomodiern ensemble »	620 soit 15 élus

1	BLAIZE	Joël
2	BOUCHER	Anne-Marie
3	BIDEAU	Jean-François
4	MARCHADOUR	Annick
5	FEREC	Gilles
6	BOURHIS	Nicole
7	PHILIPPE	Patrick
8	LOUBOUTIN	Anne-Marie
9	PLAUD	Alain
10	HILLION	Marine
11	LE BRIS	Damien
12	AUDIC	Nathalie
13	PLOUZENNEC	Philippe
14	BACQUÉ	Myriam
15	LAROUR	Michel
16	AUTRET	Michelle
17	EUGENE	Gérard
18	HASCOET	Sabrina
19	BEAUMIN	Cédric



Les candidats ci-contre seront bientôt installés dans leur fonction et siégeront au prochain Conseil Municipal

Les élus ci-dessous siégeront au Conseil Communautaire :

	BLAIZE	Joël
	BOUCHER	Anne-Marie
	BIDEAU	Jean-François
	AUTRET	Michelle

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS EN LIGNE : www.plomodiern.fr

Faites passer l'information, vous pourrez imprimer pour vos voisins isolés le bulletin en ligne rubrique **La Commune, informations municipales.**